



Association En Martines

Rapport des vérificateurs de comptes présenté lors de
l'assemblée ordinaire de l'AEM le 23 janvier 2020

Laurence Gauthey

Roger Rigo (absent)

Contrôle des exercices 2017-2018 2019

Mesdames, Messieurs,

En vertu du mandat qui nous a été confié par la présidente Elisabeth Nicollier et les membres du comité de l'Association En Martines, nous avons le plaisir de vous faire part des conclusions des vérifications que nous avons menées le mardi 21 janvier 2020 avec l'aimable présence du trésorier Monsieur Jean-Pierre Moser et de la secrétaire Madame Anne-Claire Vonney que nous remercions pour son accueil.

Je me permets d'utiliser la 1^{ère} personne du singulier pour la suite de ma prise de parole, puisque mon collègue Monsieur Rigo était absent lors de notre rencontre.

J'ai eu à ma disposition toutes les pièces comptables liées aux exercices précités et j'ai pu valider les écritures et les soldes comptables.

Les vérifications effectuées me permettent de dire que les comptes reflètent fidèlement la situation financière de l'association.

Je tiens à féliciter chaleureusement Monsieur Jean-Pierre Moser, trésorier, pour la qualité du travail accompli et le remercier pour l'excellente présentation des pièces, ce qui a facilité mon travail de vérification.

En conclusion, je propose à l'assemblée d'approuver les comptes qui lui sont présentés.

Laurence Gauthey

Le Mont-sur-Lausanne, le 21 janvier 2020